

LA PRESSE EN REVUE...



LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014

SOMMAIRE

- 1) Si! si! Il veut faire peau neuve...
- 2) L'Etat déclare la guerre aux...
- 3) Les Russes financent Le Pen
- 4) La « gauche se meurt »
- 5) Il fait sa leçon !
- 6) Il rejoint Aubry
- 7) Il aurait tout intérêt à...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Le PS veut faire peau neuve et prépare son Congrès



Le PS vise 500 000 adhérents en 2017

Le Parti Socialiste a voulu samedi faire peau neuve en adoptant un vaste programme de "réorganisation", Jean-Christophe Cambadélis ne voulant plus d'une formation de "happy few" mais ouverte sur la société, le PS arrêtant aussi le calendrier menant au congrès de Poitiers début juin.

"Le PS est un parti (...) réservé à des spécialistes et des professionnels de la politique. Nous voulons l'élargir et s'adresser à tous ceux qui sont autour de nous" et en particulier aux "800 à 900.000 sympathisants" du Parti Socialiste, a déclaré le premier secrétaire à l'issue des travaux du Conseil national, le "parlement" du parti.

"Il faut faire en sorte que nos sympathisants décident (de franchir) le pas (en adhérant). Le PS n'est pas réservé à des happy few qui connaissent les tenants et aboutissants de la vie politique", a-t-il insisté lors d'une conférence de presse.

Celui-ci a adopté le rapport du secrétaire national du PS aux élections, Christophe Borgel, sur la "réorganisation" du PS.

L'objectif de ses dirigeants est de parvenir à un parti de 500.000 adhérents d'ici 2017, Jean-Christophe Cambadélis se déclarant confiant d'y parvenir.

Le PS compte actuellement 150.000 militants, dont seulement 60.000 à 70.000 à jour de cotisation, contre 170.000 fin 2013.

"Face au constat d'un parti qui se rétracte, il s'agit de mettre en œuvre la stratégie d'un parti qui s'ouvre", souligne Christophe Borgel dans le préambule de son rapport.

Les efforts de cette "rénovation organisationnelle" porteront entre autres sur la formation politique des militants, comment les fidéliser, le renforcement des liens avec les

sympathisants socialistes et ouvrir aussi le parti à la société par le biais de "forums thématiques continus, pour redevenir audible et pertinent".

Mais le PS veut également chambouler sa communication, en particulier sur le net, et entend par exemple, dès le mois prochain, diffuser chaque soir depuis un studio TV la position du parti sur un sujet d'actualité.

'Remise à flot' du PS -

Le Conseil national a arrêté d'autre part son des

calendrier menant au Congrès du 5 au 7 juin à Poitiers: dépôt des contributions le 7 février, vote des militants sur les motions le 21 mai, suivi le 28 de l'élection du premier secrétaire (les premiers signataires des deux motions arrivées en tête seront en concurrence). Le Congrès de Poitiers entérinera les résultats du scrutin.

Même si l'agenda de la réunion portait sur cette "réorganisation" du parti et le calendrier du Congrès, les questions d'actualité se sont invitées lors des débats, a-t-on appris de sources concordantes.

La loi Macron a suscité ainsi les critiques de plusieurs représentants de l'aile gauche, en particulier de l'ancien ministre de l'Education, Benoît Hamon.

"Si on veut aider nos camarades aux élections (départementales de mars), autant ne pas (la) voter", a maugréé devant la presse Emmanuel Maurel, l'un des principaux animateurs de l'aile gauche du parti.

Sur ce sujet, Jean-Christophe Cambadélis a préconisé "le compromis, arriver à la fin à une situation qui soit acceptable par tous".

Mais pour Emmanuel Maurel, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France (aile gauche), "quand il y a tellement de problèmes soulevés par un texte, il ne s'agit pas de l'amender, il faut le retirer".

Sur les départementales, M. Cambadélis a réitéré son appel à "une alliance entre l'ensemble des forces de gauche". Dans certains cas, "les écologistes et le PCF cherchent à faire alliance pour faire battre le PS. A ce jeu-là, nous allons nous auto-éliminer" et être exclus au 2e tour, s'est-il désolé.

Il s'est déclaré par contre persuadé que la campagne pour les départementales permettrait aux candidats socialistes de "comparer" le programme du PS avec celui de l'UMP, et qu'il ne s'agira plus d'une "campagne d'accusation du PS", comme ce fut le cas, selon lui, pour les municipales.

La "réorganisation" du PS constitue pour M. Cambadélis la deuxième étape de la "remise à flot" du parti, depuis son arrivée aux manettes rue de Solferino en avril, après l'élaboration et l'adoption d'une Charte censée définir l'identité socialiste pour les prochaines années.

II) Le gouvernement intensifie la guerre contre les sociétés d'autoroutes

Par LEXPRESS.fr

Manuel Valls souhaiterait prélever une partie des bénéfices des concessionnaires d'autoroutes pour financer les infrastructures de transport, selon Le JDD.



Le gouvernement veut freiner l'augmentation régulière des tarifs de péage. Ou au moins profiter de cette manne financière-afp.com

Haro sur les tarifs des péages! Frappé d'impopularité et mal-aimé par les électeurs de gauche, le gouvernement a trouvé dans ce sujet un excellent moyen de convaincre les Français qu'il se bat pour leur pouvoir d'achat, tout en envoyant le signal qu'il n'est pas que du côté des grandes entreprises.

Ce dimanche, Le JDD annonce ainsi que Manuel Valls a une nouvelle idée en tête pour s'attaquer aux gigantesques profits des sociétés d'autoroutes. S'il ne peut pas geler les hausses des tarifs des péages, reste alors à les taxer.

"Récupérer une partie de leurs superprofits"

L'éco-taxe abandonnée, il faut trouver une nouvelle source de revenus pour financer les infrastructures de transport (routes, voies ferrées, tramways, canaux...). Vinci, Eiffage et Aberis sont donc priés de contribuer au budget de l'agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF). "Il s'agit de récupérer une partie de leurs superprofits", confie Matignon au JDD.

Le gouvernement n'abandonne pas pour autant l'idée de geler la hausse des tarifs de péage. Cette mesure est évidemment très populaire. Elle permettrait en plus de resserrer les rangs de la majorité. Mardi, 152 députés PS ont demandé à l'exécutif de revoir les conditions des hausses tarifaires décidées par Vinci, Eiffage et consorts.

Elle est pourtant extrêmement difficile à mettre en oeuvre. Les contrats qui prévoient une hausse annuelle ont été signés pour une durée de concession qui va aujourd'hui de 2027 à 2033. Tout est affaire de négociations. Manuel Valls pourrait obtenir un gel pour 2015, selon Le JDD quand les exploitants envisageaient une hausse de 0,57%.

Ces dernières semaines, l'exécutif a multiplié les pistes et déclarations pour revenir sur les juteux contrats de concession des autoroutes. Ségolène Royal a proposé la gratuité de ces axes de circulation le week-end. Le secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert a annoncé son intention de renégocier les contrats. Enfin, le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, a consacré une partie de sa loi à la question, en proposant la création de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) avec des pouvoirs élargis. Elle pourra contenir les tarifs de péages, mettre plus de concurrence dans les marchés d'autoroutes et donner son avis sur les lignes d'autocars nationales.

lexpress.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Le troisième prêt russe des Le Pen

Par Karl Laske et Marine Turchi

Le président d'honneur du Front national a expliqué à Mediapart avoir d'ores et déjà décroché un nouveau financement pour son micro-parti Cotelec, dont il n'a pas communiqué le montant. Après l'emprunt de 9 millions auprès de la First Czech Russian Bank (FCRB), et celui de 2 millions d'une émanation de la banque d'État VEB Capital, c'est donc le troisième emprunt obtenu en Russie. « Je peux même vous dire que j'étais emprunteur de 20 millions », a dévoilé Le Pen.

Officiellement, le secret pèse toujours sur les emprunts du Front national auprès des banques russes. Alors qu'elle a rendu publiques cinq lettres de refus de banques françaises et suisses, Marine Le Pen se refuse à communiquer le contrat signé en septembre par le FN auprès de la First Czech Russian Bank (FCRB), et Jean-Marie Le Pen reste tout aussi discret sur les termes du contrat de prêt souscrit en avril par son association Cotelec auprès de la société chypriote Vernonsia, émanation de la banque d'État russe VEB Capital.

Jean-Marie Le Pen a néanmoins dévoilé à Mediapart l'existence d'un nouvel emprunt de Cotelec auprès d'un établissement russe – le troisième pour le Front national. Le montant de ce nouveau prêt reste toutefois « une information confidentielle », a précisé M. Le Pen. « Il y a dans toute action une nécessité de discrétion, a-t-il dit. Je ne me sens pas obligé de me livrer à mes concurrents ou à mes adversaires. »

L'association de financement Cotelec – acronyme de « cotisation électorale » – a renfloué le Front national à plusieurs reprises ces dernières années. Selon Jean-Marie Le Pen, l'eurodéputé Aymeric Chauprade, qui s'est entremis en Russie en faveur de Cotelec, a lui-même bénéficié via Cotelec d'un prêt de 400 000 euros, avant le déblocage de la somme obtenue en Russie.

Le président d'honneur du FN a transmis à Mediapart la première page de son premier contrat de 2 millions d'euros, tout en tenant pour confidentiel le reste du document. « C'est mon problème, c'est privé ça. C'est un document commercial, je ne suis pas tenu d'en faire connaître les tenants et les aboutissants », a-t-il indiqué mercredi, à l'occasion d'un entretien

accordé à Mediapart dans son bureau à Montretout, à Saint-Cloud. En refusant de préciser, comme le Front national, le taux d'intérêt, comme l'échéancier sur lequel il s'est engagé. Mais aussi d'indiquer où ce prêt a été signé.

Le président d'honneur a cependant révélé à Mediapart le montant du financement recherché pour subvenir aux nécessités de Cotelec, l'association de financement politique qu'il a fondée en 1988. « Je ne suis pas le sujet de l'emprunt, moi je suis emprunteur, je peux même vous dire que j'étais emprunteur de 20 millions. »

Plusieurs responsables du Front national ont indiqué à Mediapart avoir transmis à leurs contacts russes une demande portant sur « des besoins financiers estimés à 40 millions d'euros, d'ici à 2017 ». Jean-Marie Le Pen fait état d'une démarche, parallèle, visant à renflouer Cotelec qui fait notamment office de banque au service des candidats frontistes, lors des élections. Tout en affirmant ne pas avoir rencontré le banquier, bénéficiaire économique de la société prêteuse, Yuri Kudimov, Jean Marie Le Pen n'a pas contesté l'origine russe des fonds qu'il a empruntés. « Les prêteurs ont fait une excellente affaire financière, puisqu'ils ont prêté avant le décrochage du rouble, ils ont déjà fait un bénéfice substantiel, a-t-il précisé, dans la mesure où leur monnaie nationale a baissé de valeur alors qu'ils ont libellé leur prêt en euros. »

Le président d'honneur du Front national ajoute avoir « demandé » une « capacité financière » destinée à faire face aux prochaines campagnes électorales « qui vont être dans les deux ans qui viennent les départementales, les régionales, la présidentielle et les législatives ». « Cela représente bien plus que 20 millions », a-t-il souligné.



« Cotelec est une organisation dont le métier est d'emprunter de l'argent pour le prêter aux candidats du Front national qui se présentent aux élections, a poursuivi M. Le Pen, et qui peut rembourser ses créanciers avec l'argent qui lui est remboursé par les candidats, ce n'est pas toujours facile et pas toujours certain. » Dans une décision de 2012, la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) a critiqué ce dispositif et contesté le remboursement à Marine Le Pen des intérêts relatifs à ces prêts – Cotelec facturant lui-même des frais financiers.

Le président de Cotelec, association déclarée en parti politique, évalue à 4 000 les candidats qui devraient s'aligner aux élections départementales. « Là aussi ce sont des sommes assez considérables qu'il faut prêter, et il faut les trouver », commente-t-il. M. Le Pen évoque aussi le projet de déménagement du siège du parti, qui a besoin « de locaux à la taille de ses ambitions ».

Jean-Marie Le Pen a confirmé le rôle joué par l'eurodéputé Aymeric Chauprade, conseiller international de la présidente du FN, dans l'obtention du prêt à Cotelec. « M. Chauprade m'a fait connaître les gens qu'il connaissait, a-t-il admis. C'est par Chauprade que j'ai rencontré Konstantin Malofeev (ndlr, l'oligarque proche de Poutine). Vous savez comment se passent ces choses-là, on déjeune, on dîne, on dit "moi je connais quelqu'un qui peut peut-être vous aider à trouver un prêt". »

Le président d'honneur du Front national raconte d'ailleurs avoir revu l'oligarque lors de son dernier voyage à Moscou, fin octobre, à l'occasion d'un déjeuner. Président du puissant fonds d'investissement Marshall Capital, et de la fondation caritative orthodoxe Saint-Basile-le-Grand, Malofeev est apparu aux côtés d'Aymeric Chauprade lors de plusieurs rendez-vous de l'extrême droite européenne, en mai et septembre.

Malofeev et Chauprade, qui ne cachent pas leur amitié, sont tous deux liés à Philippe de Villiers. L'un comme associé dans la création de parcs d'attractions en Russie, l'autre comme son conseiller aux relations internationales au MPF, avant de devenir celui de Marine Le Pen. Konstantin Malofeev a en outre occupé de hautes fonctions au sein du groupe Rostelecom, aux côtés de Yuri Kudimov, le bénéficiaire économique de la société qui a prêté des fonds à Cotelec.



Aymeric Chauprade, Jean-Luc Schaffhauser et Marine Le Pen au parlement européen, le 27 novembre 2014. © Reuters

Aymeric Chauprade est le second eurodéputé à être intervenu dans la recherche de financements en Russie, avec Jean-Luc Schaffhauser, l'ancien consultant de chez Dassault, qui a apporté le prêt de 9 millions d'euros de la First Czech Russian Bank (FCRB). M. Schaffhauser a reconnu avoir reçu une commission de 140 000 euros pour son intermédiation, un élément qu'il avait omis dans sa déclaration d'intérêts de parlementaire (lire les articles de Ludovic Lamant ici et là).

Selon le récit de Jean-Marie Le Pen, Aymeric Chauprade avait « souhaité avoir un prêt personnel » auprès de ses interlocuteurs russes. « Il voulait trouver un crédit personnel, explique M. Le Pen. Je le lui ai déconseillé. Je lui ai dit "moi je te conseille d'emprunter plutôt à Cotelec, de suivre la filière commune, sans exception". Nous avons un organisme officiel légal. Il est passé par Cotelec. Il a emprunté 400 000 euros. Il a d'ailleurs remboursé son prêt. »

C'est donc un financement de Cotelec qu'Aymeric Chauprade a obtenu, moyennant la promesse russe de renflouer le micro-parti de Jean-Marie Le Pen. En déplacement en Chine, M. Chauprade n'a pas répondu à nos questions (lire notre « boîte noire »). Selon son directeur de communication, « tous les candidats aux européennes ont emprunté à Cotelec », et le prêt consenti à l'eurodéputé a été signé « en décembre ou en janvier ». Le 28 novembre déjà, le collaborateur de M. Chauprade – en l'absence de réponse de ce dernier – avait assuré à Mediapart que l'eurodéputé « n'avait absolument pas été l'intermédiaire » pour ce prêt de Cotelec.

En prévision des européennes, Aymeric Chauprade avait constitué une association de financement, domiciliée à Montretout, la propriété familiale des Le Pen. M. Chauprade avait alors choisi pour trésorière Yann Maréchal-Le Pen, la sœur de Marine Le Pen, et pour présidente Catherine Griset, une proche amie et collaboratrice de cette dernière.

mediapart.fr

IV) Julien Dray : "Il y a urgence, la gauche se meurt"



Julien Dray, vice-président PS de la région Ile-de-France. (LIONEL)

Par L'Obs avec AFP

Le vice-président PS de la région Ile-de-France estime qu'il y a "urgence" à se ressaisir pour la gauche. "Il nous reste quelques mois".

Julien Dray, vice-président PS de la région Ile-de-France, a estimé dimanche 14 décembre qu'il y avait "urgence" à se ressaisir pour la gauche, qui "se meurt", suscitant de nombreuses réactions à gauche.

"Je pense qu'il y a urgence, la gauche se meurt", a-t-il affirmé dans l'émission "Le grand rendez-vous" (Europe 1/Le Monde/iTÉLÉ), comme en écho à la formule de Manuel Valls en juin devant le Conseil national du Parti socialiste : "Oui, la gauche peut mourir. »

"Il nous reste quelques mois"

"Ce que je ne veux pas, c'est que dans deux ans le bilan de ma vie militante, ça soit d'aller convaincre des électeurs de gauche de voter pour Nicolas Sarkozy parce qu'il faudra faire barrage à Marine Le Pen", a expliqué l'élue de l'Essonne.

Avant de poursuivre: "Il nous reste quelques mois, peut-être même quelques semaines, pour arrêter ce qui est en train de se passer, cette situation incroyable où la gauche passe plus de temps à se battre entre elle (...) où chacun distribue des brevets de gauche aux uns aux autres (...) où (se multiplient) les polémiques stupides auxquelles on ne comprend rien (...) alors on est de gauche quand on est pour cinq dimanches et on est de droite quand on est pour douze dimanches".

Le projet de loi sur l'activité, qui vise à étendre le travail dominical et ouvrir les professions réglementées, présenté mercredi par Emmanuel Macron, suscite de fortes réticences chez plusieurs élus socialistes, comme Martine Aubry, qui entendent peser pour le faire amender très sensiblement.

"Un nouveau big bang à gauche"

La principale pierre d'achoppement est le chiffre de 12 dimanches travaillés par an figurant dans le projet de loi, le PS souhaitant le ramener à "5 à 7 dimanches".

Reconnaissant que "des erreurs" "ont été commises", Julien Dray a appelé à "un nouveau big bang à gauche".

Interrogé dans le "12/13 Dimanche" sur France 3 sur ces propos de Julien Dray affirmant que "la gauche se meurt", Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS, a répondu: "Il n'a pas tort dans le sens où si nous sommes divisés, et nous le sommes avant les élections départementales, si nous sommes dans la criticaillerie des socialistes entre eux ou des formations politiques de gauche les unes contre les autres, et bien nous serons éliminés du premier tour des élections cantonales, éliminés des élections régionales, et demain éliminés du pouvoir".

"Moi j'appelle au compromis, au compromis entre socialistes et communistes, au compromis entre socialistes et écologistes, et pour qu'il y ait une capacité de se rassembler dès le premier tour de ces élections départementales et régionales".

"Si le PS meurt, la gauche meurt (...) Le PS peut mourir, le PS peut être une formation politique qui ne pèse plus sur les enjeux électoraux", a-t-il reconnu.

Interrogé lui aussi au "Forum Radio J" sur ces propos de Julien Dray, Jean-Marie Le Guen,

secrétaire d'Etat chargé des Relations avec le Parlement, a répondu : "La gauche, elle se transforme, elle est en pleine mutation, et c'est une mutation douloureuse ».

"Je suis effaré par exemple de l'aveuglement de Jean-Luc Mélenchon (Front de Gauche) qui ne tire pas les conclusions dans la (législative) partielle de l'Aube en refusant de départager l'UMP et le Front National. Il envoie un message qui est dramatique (...) à savoir que le FN n'est pas une menace d'une nature différente de celle de l'UMP, c'est à dire qu'il participe à la banalisation du Front national, je le regrette".

nouvelobs.com

V) PS : Michel Rocard fait la leçon aux frondeurs et au Medef

Après avoir repris la parole il y a dix jours, en évoquant une «cure de gauchisme», l'ancien Premier ministre Michel Rocard égratigne les frondeurs et appelle les politiques à... chômer le dimanche.



Michel Rocard à 84 ans s'amuse de conseiller à Manuel Valls, entre autres, une «cure de gauchisme». LP/Capture Canal+

A 84 ans, dont 62 années d'activité politique, Michel Rocard ne veut pas s'arrêter. «J'ai mangé de la vache enragée...», s'amuse-t-il. L'ancien Premier ministre (1988-1991) qui, il y a dix jours, dans une tribune publiée dans Le Monde, écrivait qu'«une cure de gauchisme n'est ni pour me surprendre ni pour me déplaire», ne l'a pas fait pour les frondeurs, contrairement à ce que ceux-ci ont cru.

Certes, il a écrit que «changer le nom du PS, c'est le couper de son histoire et le fragiliser», adressant un tacle à son ancien conseiller à la jeunesse Manuel Valls, mais les frondeurs n'ont pas raison non plus à ses yeux. «Nos petits camarades gauchistes, aujourd'hui, ne tombent pas très juste en pertinence, a fait valoir le père de la deuxième voix socialiste sur le plateau du Supplément de Canal+. Les frondeurs jouent à casser une machine économique dont on a aujourd'hui besoin».

La figure socialiste, auteur du premier «big bang du PS» - et dont Manuel Valls, Michel Sapin, Emmanuel Macron ou Marisol Touraine revendiquent encore la proximité et l'amitié - se montre favorable à l'élargissement du travail le dimanche à condition que la «compensation» soit correcte. «Ça doit s'obtenir par la négociation, pas par la loi», estime-t-il, appelant de ses vœux, au passage, le renforcement des syndicats : «Un bon accord enfin négocié augmenterait la représentativité des syndicats et je leur souhaite».

«Pierre Gattaz aime la cogne»

Encore faudrait-il, pour cela, favoriser le dialogue social. Si Rocard estime que Laurence Parisot, l'ancienne présidente du Medef, avait fait des efforts sur ce terrain, son successeur, en revanche, n'a pas les faveurs de l'ambassadeur de France chargé de la négociation internationale pour les pôles arctique et antarctique (nommé en 2009 par Nicolas Sarkozy). «Pierre Gattaz n'aime pas le dialogue social, il aime la cogne. C'est visible, la cogne. Ça mobilise les enthousiasmes. Mais je ne suis pas sûr que ça marchera».

Surtout, Michel Rocard affirme qu'il faut faire preuve de plus de patience avant de jeter le bébé avec l'eau du bain. «Une réforme économique, en dehors de l'augmentation du taux de TVA, met un an à un an et demi à produire des résultats», affirme-t-il, remarquant une «joie de vivre dans ce pays à engueuler le gouvernement (alors que) celui-ci n'est (responsable) que pour 10 ou 15% de ce qui se passe, car nous subissons une grande crise mondiale qui a commencé aux Etats-Unis».

Pour donner du temps au temps, Rocard suggère une chose étonnante, d'autant qu'il a accepté de se rendre sur le plateau de Canal+ le jour dit : «J'ai un jour rêvé d'une loi qui interdirait à tout homme ou femme politique de se rendre visible un dimanche. S'il se repose, s'il voit ses enfants, s'il fait du sport, c'est un mieux pour le bien public.

Sinon c'est absurde, il se crève !» Et l'ancien patron du PS de dire sa conviction : «Nous sommes gouvernés en permanence par des gens épuisés».

leparisien.fr

VI) Travail du dimanche: Benoît Hamon rejoint Martine Aubry et affiche ses ambitions à la tête du PS

Le HuffPost avec AFP | Par Maxime Bourdier

Hamon sur le travail du dimanche : "De vraies... par lejdd

http://www.dailymotion.com/video/x2chvh_hamon-sur-le-travail-du-dimanche-de-vraies-menaces-de-regression-sociale_news

Après Martine Aubry, Benoît Hamon. L'ancien ministre annonce dans le Journal du dimanche, le 14 décembre, qu'il votera contre l'extension du travail dominical, tout en affichant ses ambitions pour le prochain congrès du PS.

Benoît Hamon joint sa voix aux nombreuses critiques de la gauche, y compris des socialistes parmi lesquels la maire de Lille Martine Aubry, contre le projet du ministre de l'Économie Emmanuel Macron prévoyant d'étendre jusqu'à 12 le nombre de dimanches travaillés par an.

"Une triple erreur"

"La société de consommation s'est immiscée partout dans nos vies. La tâche de la gauche au pouvoir n'est pas de considérer que les Français ne sont que des consommateurs", explique Benoît Hamon (voir la vidéo en haut de cet article).

"Pour des progrès économiques insignifiants va-t-on accepter des menaces de régression sociale et des menaces pour notre modèle de société?", se demande-t-il, avant de trancher : "le jeu n'en vaut pas la chandelle".

Il pointe "une triple erreur" sur le travail dominical. "Économique : le bonus en croissance et en emploi est faible, voire famélique. Sociale : moins le travail le dimanche sera rare, moins bien il sera rémunéré". Et "une erreur sociétale : je ne vois pas les bienfaits d'une nouvelle extension du

champ de la société de consommation".

Le congrès de Poitiers en ligne de mire

Proche des contestataires du PS, Benoît Hamon ne cache pas avoir des vues sur le poste de premier secrétaire après le prochain congrès socialiste prévu à Poitiers en juin 2015 : "si je peux être celui qui agrège une majorité de socialistes, j'en serais heureux mais je ne le sais pas encore".

"À cette étape, la question est pour moi subalterne. Mais je sais que le PS ne peut pas se contenter de dire, comme il le fait actuellement, 'voilà ce qu'est l'épopée du socialisme émancipateur' et à côté étendre le travail le dimanche. Cela n'est pas cohérent", conclut-il.

huffingtonpost.fr

VII) Autoroutes : l'État aurait tout intérêt à résilier les contrats



Gildas de Muizon (Crédits : DR)

Gildas de Muizon

Les pouvoirs publics devraient, financièrement, remettre en cause les contrats avec les sociétés d'autoroute, même si une indemnité importante devrait leur être versée. Par Gildas de Muizon, Directeur associé de Microeconomix

Alors même que le gouvernement s'attaque actuellement aux rentes, notamment celles dont pourraient bénéficier les professions réglementées, on ne peut que regretter vivement que la rente des autoroutes soit laissée aux mains des concessionnaires privés.

Ces concessions d'autoroutes sont aujourd'hui au

centre de deux débats :

- les modalités de leur régulation sont contestées, en raison notamment des recettes actuelles (et futures) qu'elles procurent aux sociétés d'autoroutes et que certains jugent trop élevées ;
- dans le même temps, l'État s'interroge sur la capacité de financement de grands travaux visant à la fois à relancer le secteur des travaux publics et améliorer les réseaux routiers, notamment via un allongement des concessions actuelles (le fameux plan de relance qui vient d'être validé par Bruxelles).

Un examen contradictoire des chiffres avancés

Les chiffres sont au cœur de ces questions et sujets à débats. Le ministre de l'Économie a d'ailleurs récemment déclaré : « Il y a beaucoup de chiffres qui ont circulé et doivent faire aussi l'objet d'un examen contradictoire ». Microeconomix a justement mené des travaux quantitatifs permettant de reconstituer le modèle financier de valorisation des concessions autoroutières. Cette reconstitution permet, d'une part, de simuler l'équilibre du plan de relance autoroutier et d'en apprécier la pertinence, et, d'autre part, de chiffrer le coût et les bénéfices pour l'État d'une éventuelle résiliation des concessions. Explications.

Un plan de relance négocié sur des bases opaques

La valorisation des flux futurs de recettes nettes générées par les concessions autoroutières est la question centrale qui permet de déterminer les ressources que pourrait en tirer l'État et leurs évolutions possibles.

Or, nos travaux nous ont permis de constater qu'il n'existait pas de document public qui recense officiellement les paramètres qui ont été pris en compte par l'État pour négocier avec les concessionnaires le plan de relance autoroutier. Cette opacité des variables-clés de valorisation des années d'allongement des concessions autoroutières (perspectives d'évolution des péages, du trafic, des coûts d'exploitation, etc.) est problématique car elle soustrait au débat public les paramètres indispensables permettant d'apprécier l'équilibre issu des négociations entre l'État et les concessionnaires. Il est, à cet égard, incompréhensible que l'élaboration du plan de relance autoroutier n'ait pas été précédée par une étude d'impact qui aurait fourni « une évaluation préalable de la réforme envisagée, aussi complète, objective et factuelle que possible. »

Dans ce contexte, Microeconomix a mené un travail important de collecte et d'homogénéisation des données économiques pertinentes. En combinant différentes sources d'informations telles que les comptes publics des concessionnaires, les rapports de la Cour des comptes, l'avis de l'Autorité de la concurrence, etc., Microeconomix a été en mesure de reproduire le modèle de valorisation des concessions sur la base de méthodes financières classiques et des paramètres disponibles publiques ou estimés.

La méthode utilisée par l'État et les concessionnaires autoroutiers dans le cadre de leurs négociations du paquet vert et du plan de relance est une méthode classique de l'actualisation des flux de trésorerie disponibles qui ne soulevait pas de difficultés en l'espèce. Tout l'enjeu résidait dans la détermination des paramètres-clés du modèle. Les résultats obtenus par Microeconomix sont très satisfaisants puisqu'ils permettent de reproduire à quelques pour cent près l'équilibre du plan de relance.

Le plan de relance autoroutier a-t-il été bien négocié ?

Une fois ce modèle reconstitué, Microeconomix l'a utilisé pour calculer la valeur des concessions autoroutières. Les recettes et les coûts sont déterminés pour chaque année, afin d'obtenir les excédents bruts d'exploitation (EBE) en valeur courante. Il suffit ensuite d'actualiser les EBE futurs pour obtenir une valorisation en euros d'aujourd'hui. Les ordres de grandeur sont les suivants : les EBE (après IS) calculés pour les groupes Vinci, Eiffage et Albertis sont supérieurs à 4 milliards d'euros en 2014, dépassent 5 milliards d'euros en 2024 et atteignent près de 6 milliards d'euros en 2033. Sur la base d'un taux d'actualisation moyen de 7,8 % retenu dans le plan de relance, 5 milliards d'EBE engrangés en 2032 ne valent qu'à peine plus d'un milliard d'euros en 2014. En résumé, le plan de relance négocié par l'État et les concessionnaires revient à échanger un peu plus de trois milliards d'euros de travaux réalisés à brève échéance contre près de 15 milliards d'euros d'EBE engrangés par les concessionnaires dans une bonne quinzaine d'années.

Nous sommes ensuite en mesure de simuler l'impact de la prise en compte d'autres valeurs pour les paramètres-clés de valorisation. Plusieurs de ces paramètres semblent en effet biaisés : les évolutions de trafic, les évolutions de coûts, le

niveau du taux d'actualisation.

Sur la base de valeurs qui nous semblent plus réalistes (en ligne avec les évolutions de long terme observées dans le passé, par exemple, et les perspectives de croissance à long terme), nous avons mis en évidence que l'Etat aurait sans doute pu obtenir un montant presque deux fois plus élevé de travaux (plus de 6 milliards au lieu de 3,2 milliards) s'il avait organisé une mise en concurrence pour les années d'allongement au lieu de négocier de gré-à-gré avec les concessionnaires en place.

Quelles conséquences en cas de résiliation des contrats ?

L'article 38 des contrats de concession permet à l'Etat de les résilier moyennant une indemnisation des concessionnaires en place. La résiliation des contrats en cours ne constitue aucunement une nationalisation des autoroutes comme cela a pu être hâtivement écrit mais uniquement l'application d'une disposition contractuelle que les concessionnaires ont signé. Il s'agit ainsi d'un moyen pour l'Etat de se réapproprier une rente qui bénéficie actuellement aux actionnaires des sociétés d'autoroutes, sans préjuger du mode d'exploitation futur des autoroutes qui n'ont pas vocation à être exploités par la puissance publique et dont la gestion peut donc rester privée.

Il est amusant sur ce point de souligner que les intérêts des concessionnaires en place sont opposés selon qu'ils négocient l'allongement de leur concession ou qu'ils défendent l'indemnisation de la rupture de leur contrat. Dans le premier cas, les concessionnaires ont tout intérêt à minimiser la valeur future de leur concession afin d'obtenir l'allongement le plus long possible en échange d'un certain montant de travaux. A l'inverse, dans le second cas, les concessionnaires ont tout intérêt à maximiser la valeur future de leur concession afin d'obtenir l'indemnité la plus élevée possible.

39 milliards à verser en cas de résiliation

Nos calculs montrent que sur la base des hypothèses que les concessionnaires ont mises en avant dans le cadre de la négociation du plan de relance, l'indemnité qui devrait leur être versée en cas de résiliation anticipée de leurs contrats est de l'ordre de 39 milliards d'euros. Ces montants auront l'occasion d'être affinés dans le rapport que les parlementaires ont demandé au gouvernement de remettre au Parlement sur le coût pour l'Etat d'une rupture unilatérale à son initiative, avant le

31 décembre 2014 et pour une prise d'effet en 2016, des contrats des six sociétés concessionnaires d'autoroutes privatisées.

l'État pourrait gagner de 10 à 30 milliards d'euros!

Une fois les contrats actuels résiliés, l'État pourrait tout à fait lancer des appels d'offres pour de nouveaux contrats. Nos calculs montrent qu'une telle opération (résiliation anticipée + remise en concurrence) permettrait à l'État de gagner plus de 10 milliards d'euros, compte tenu de la valorisation des sociétés d'autoroute.

Une autre possibilité consisterait pour l'État à ne déléguer aux opérateurs privés que l'exploitation des autoroutes et la réalisation des travaux. En confiant le financement des concessions autoroutières à une entité publique, l'État n'aurait plus à supporter un coût de financement au taux annuel de 7,8 % correspondant au taux d'actualisation privé que les concessionnaires ont en moyenne négocié pour le plan de relance. La reprise en main du financement des autoroutes éviterait à l'État de consentir une dépréciation des profits à un taux d'actualisation du secteur privé élevé, et générerait pour lui un gain substantiel de près de 30 milliards d'euros.

Quatre milliards d'euros annuels de profits bruts pour les sociétés d'autoroute

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer qu'un emprunt d'une quarantaine de milliards d'euros sur

une durée de 15 ans au taux annuel de 1,25 % (taux actuel des OAT à 15 ans) se traduirait par une annuité de l'ordre de 3 milliards d'euros, largement couverte par les EBE (recettes de péages moins coûts d'exploitation) générés annuellement par les autoroutes (de l'ordre de 4 milliards d'euros par an). Cela permettrait même de dégager environ 1 milliard d'euros par an sur les quinze prochaines années, permettant, par exemple, de se substituer au financement perdu du fait de l'abandon de l'écotaxe et éventuellement d'initier certaines baisses des péages. On constate également que les recettes commerciales importantes générées par les autoroutes rendent possible la structuration d'une entité publique supportant la dette de sorte à ce que cette dernière ne soit pas comptabilisée dans la dette de l'Etat au sens maastrichtien.

La résiliation anticipée des contrats autoroutiers est donc une option dont l'État devrait examiner de près la faisabilité compte tenu des gains

financiers importants qu'il pourrait en tirer.

Il convient de se demander, à l'instar du Président de l'Autorité de la concurrence, Bruno Lasserre, lors de la remise de son rapport en septembre, si l'Etat aura les épaules assez larges pour renégocier avec les concessionnaires privés. A suivre.

latribune.fr

A Suivre...
La Presse en Revue